



RCS : DIJON

Code greffe : 2104

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 00727

Numéro SIREN : 513 937 045

Nom ou dénomination : BATIPAQ

Ce dépôt a été enregistré le 12/06/2015 sous le numéro de dépôt 3482

1997

VALLEY

SANS



51 avenue Françoise Giroud  
Parc Valmy - B.P. 16601  
21066 Dijon  
Tél. : + 33 (0)3 80 60 99 99  
Fax : + 33 (0)3 80 60 99 98  
www.exco.fr

Déposé au Greffe  
du Tribunal  
de Commerce  
de Dijon

le 12 JUIN 2015  
sous le n° A 3682

**SARL BATIPAQ**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION  
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL**

**EN SOCIETE PAR ACTIONS**

**ASSEMBLEE DU 30 JUIN 2015**

Aux Associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 27 mai 2015, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

## **MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

La SARL BATIPAQ est une société Holding dont les capitaux propres au 31 mars 2014 s'élèvent à 381 959 € pour un capital de 100 000 €.

Cette société gère des participations, dont la plus significative est la SAS PAQUET (titres inscrits au bilan pour un montant de 500 000 € - hors frais d'acquisition).

Un emprunt subsiste au bilan pour un montant de 203 107 €. Cet emprunt avait été souscrit pour financer l'acquisition des titres de la SAS PAQUET.

L'activité de la Holding consiste en la facturation de prestations de services à la SAS PAQUET. Cette prestation couvrant notamment les rémunérations des dirigeants et les charges financières liées à l'emprunt.

La holding perçoit des dividendes de sa filiale.



## **MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

---

DIJON, le 9 Juin 2015

**EXCO SOCODEC**

Le Commissaire aux comptes  
et commissaire à la transformation

**Jean-Noël PAROT**